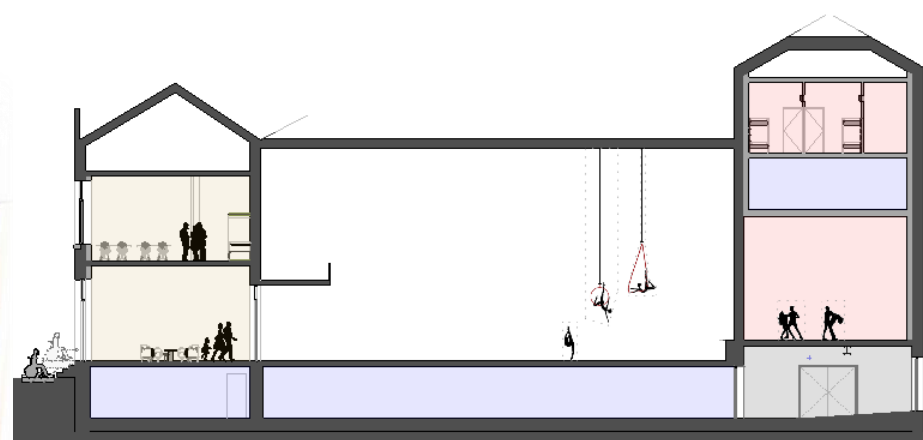
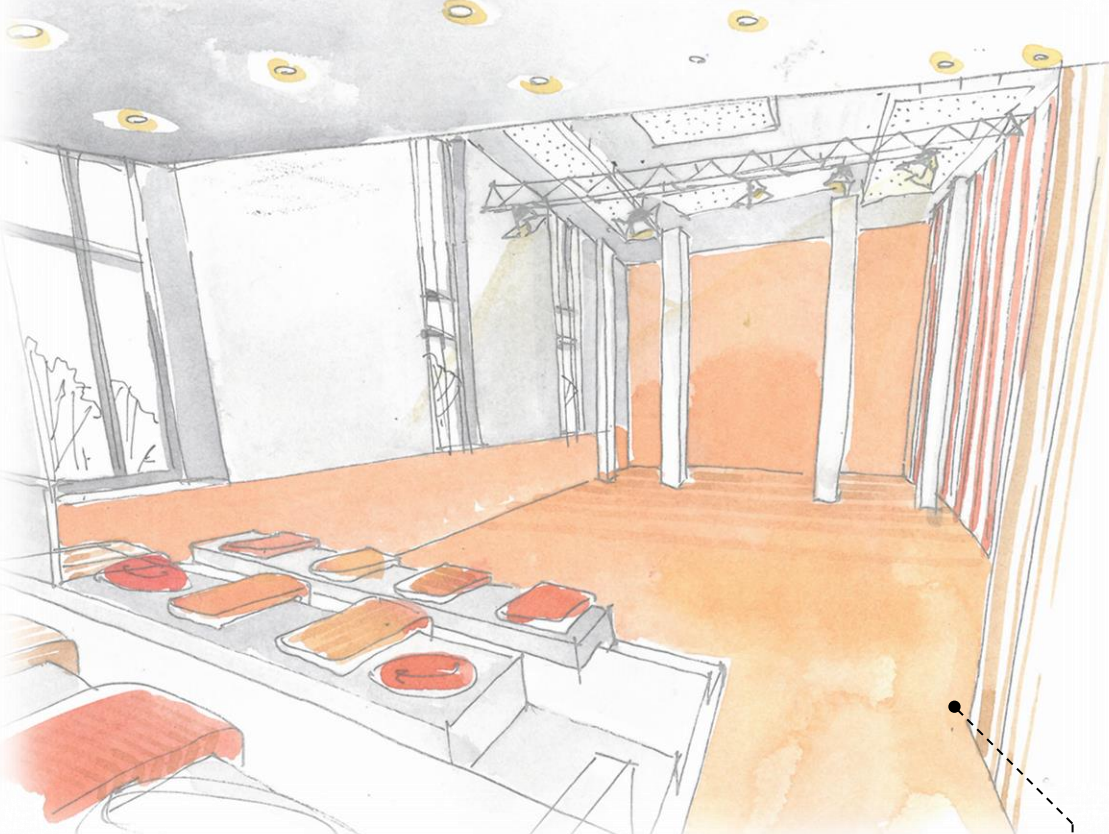


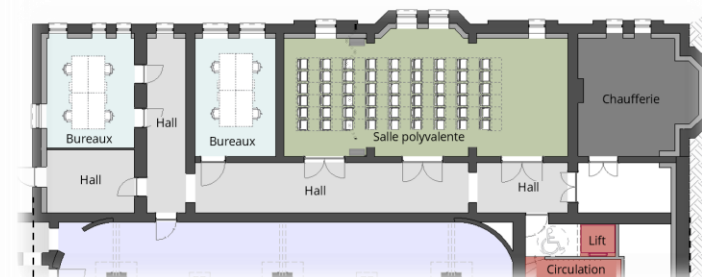


## LE REAMENAGEMENT

Notre proposition de projet vise à **fusionner harmonieusement** deux fonctions principales : les bureaux administratifs du CCBW et les espaces dédiés aux artistes. **L'objectif est de créer des espaces fonctionnels et agréables, favorisant la coactivité des différentes fonctions tout en respectant les besoins variés des utilisateurs**



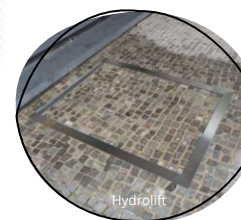
CL



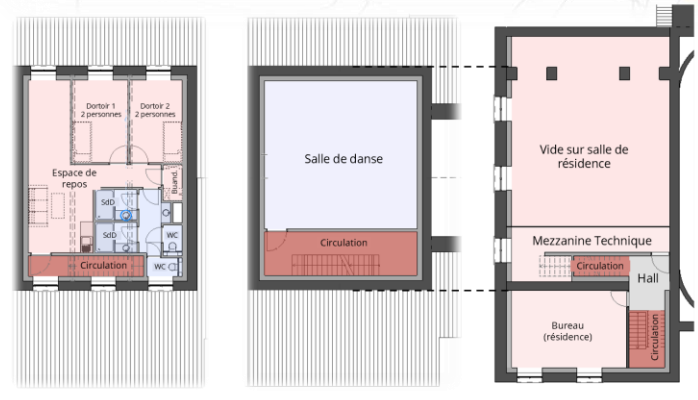
R-1



RDC



Hydro-lift



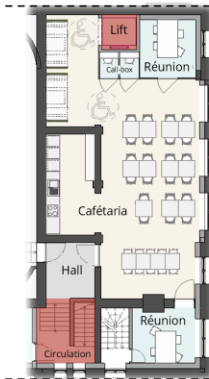
R+3

R+2

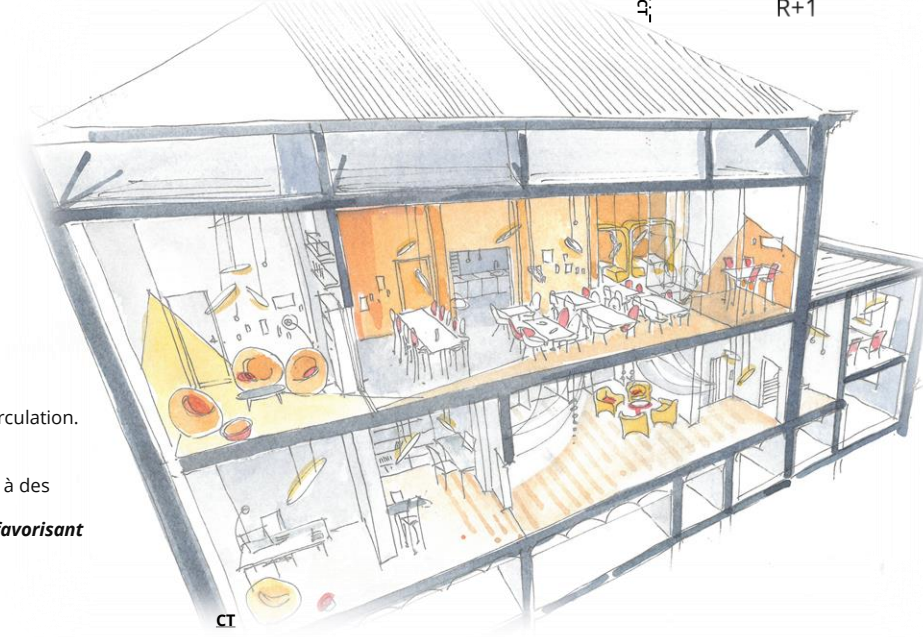
R+1

R-1

RDC



R+1



CT

## Intention d'ambiance



Tour d'observation 2016 © Filip Dujardin  
Architecte: Gauden Linaal



The Commons - © Tatjana Plitt  
Architecte: Foolscap Studio



Bureau Civinity 2021 © Andrija Doronchuk  
Architecte: PAO Architects

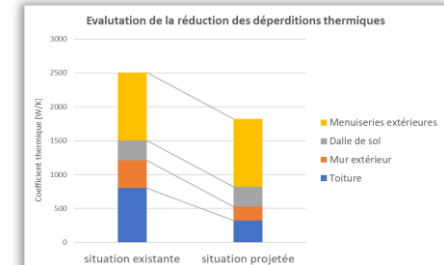
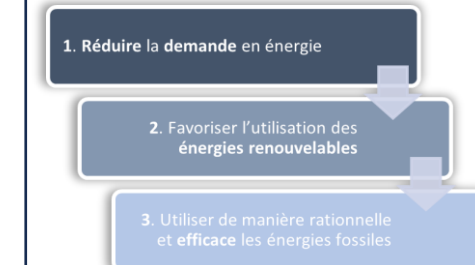
## LA RENOVATION ENERGETIQUE

La rénovation du foyer populaire sera surtout une **rénovation durable**. Bien entendu **des économies d'énergie** seront réalisées, mais le projet inclura aussi un choix de **matériaux biosourcés ou à faible énergie grise**, une **augmentation du confort** pour les occupants (sensation de paroi froide, surchauffe), une meilleure **qualité de l'air** (limitation du taux de CO2).

### Les économies d'énergie

**Pour répondre au PRR, est attendu un minimum de 35% d'économie d'énergie.** La logique du TRIAS ENERGETICA sera suivie et il faudra combiner plusieurs éléments :

- 1 - Réduire les besoins nets en énergie : Une **isolation par l'intérieur** des parois (murs et toiture) où cela est possible compte tenu du caractère classé du bâtiment ; une **régulation** du système de **ventilation** existante (grille à automatiser) ;
  - 2 - Afin d'éviter l'utilisation des énergies fossiles : une amélioration de la production de chaleur avec une **pompe à chaleur** et le placement de **panneaux photovoltaïques** pour autoproduire de l'électricité renouvelable.
- Une attention particulière sera prêté à la résolution des nœuds constructifs (ponts thermiques) tout en gardant l'architecture d'origine.



Pour minimiser les déperditions par la ventilation, un système **double flux avec récupération de chaleur** sera installé dans les locaux réaménagés et à forte fréquentation. En fonction de la faisabilité technique, des groupes de ventilation, voire des groupes décentralisés, seront utilisés pour éviter un réseau de gainage trop étendu.

Pour répondre à des besoins en chauffage et en électricité, le recours aux **sources d'énergie renouvelable** sera privilégié :  
- Pompe à chaleur air/eau pour les besoins en chaleur, **tout en conservant la chaudière existante** come back-up lors des journées les plus froides (température extérieure < 5°C)  
- Installation solaire photovoltaïque pour les besoins en électricité

Une partie des toitures pourra accueillir des **panneaux photovoltaïques** afin de produire l'énergie nécessaire au fonctionnement du bâtiment et de minimiser la facture électrique.

## Pôle artistique (Nouvelle salle de résidence, Atelier décor, Logement pour résidence)

- La cage de scène est réaménagée afin d'offrir les fonctions suivantes :  
- Un **atelier décors**, avec un accès direct depuis l'extérieur.
- Une **Salle de création pour les résidences artistiques**
- Un **logement pour les artistes en résidence**, offrant des espaces propices au repos et à la détente.
- Une **salle de danse**, sur espace résiduel entre le logement et la salle de résidence, pouvant accueillir une salle de résidence supplémentaire.

## Le Pôle Administratif (Bureaux CCBW, Salle polyvalente, cafétéria, accueil)

Le rez-de-chaussée et au niveau -1\* de **l'ancien dispensaire**, abrite les **bureaux administratifs** accessibles par deux noyaux de circulation. Un **ascenseur relie le R-1 au R+1**, complété par un **nouvel escalier** entre le niveau -1 du dispensaire et le RDC. **L'accessibilité** aux personnes à mobilité réduite est assurée par un **élévateur encastré au sol en façade sur la rue Belotte**. Une **salle polyvalente modulable** au **niveau -1** offre la possibilité d'organiser des **conférences ou des réunions** plus petites grâce à des **cloisons amovibles**, évitant ainsi la surchauffe liée à de grandes surfaces vitrées. Au **R+1**, bureaux et salle de réunion, sera **mutualisé en cafétéria polyvalente pour réunions, call-box, coworking, événements, favorisant les échanges**.

\*Des mesures anti-inondations sont prévues avec des solutions adaptées.